

La Maison-Dieu, 170, 1987, 29-57

Pierre JOUNEL

LE CULTE DES RELIQUES ET SON INFLUENCE SUR L'ART CHRÉTIEN

LA vénération des reliques est une forme secondaire du culte dont l'Église catholique et les Églises orthodoxes ont entouré dès les premiers siècles le souvenir des martyrs, puis celui des autres saints. Ce culte est né des hommages rendus aux défunts et il en a pris spontanément les modalités ambiantes, qu'il s'agisse du monde juif ou de la société romaine, mais il y a joint, non moins spontanément, une réflexion théologique.

Si, dans la société romaine des 2^e et 3^e siècles, l'inhumation et la crémation des corps des défunts étaient pratiquées à égalité, le judaïsme ne connaissait que l'inhumation et il en alla de même pour les chrétiens, qui y voyaient une imitation de l'ensevelissement de Jésus et jugeaient cet usage mieux accordé à leur foi en la résurrection. Au respect de tout homme pour les restes d'un autre homme s'ajoutait pour le chrétien la conviction que le corps d'un baptisé avait été membre du Christ et temple de l'Esprit. Quant au martyr, s'il était tenu en plus grande estime que tout autre, c'est qu'il avait communiqué

plus intimement à la passion du Seigneur. Il y a donc, face à la mort, respect des usages sociaux et vision nouvelle de son mystère.

Comme leurs concitoyens, les chrétiens déposent les corps de leurs frères hors de la ville dans une tombe que le Droit romain déclare inviolable sous peine de sanctions graves, et il se réunissent en famille près de cette tombe pour prendre le repas funéraire au jour anniversaire de son départ vers le Seigneur, de sa naissance au ciel. S'il s'agit de commémorer un martyr, ce n'est plus seulement la famille mais toute la communauté locale qui se rassemble et au repas funéraire s'ajoute l'Eucharistie. Mais une différence essentielle entre le culte des martyrs et celui des autres défunts apparaît dès le 3^e siècle : on ne prie pas pour le martyr, on l'invoque lui-même comme un intercesseur près de Dieu, on prie par lui. « Pierre et Paul, priez pour moi », lit-on à Rome dans les graffiti de la catacombe de Saint-Sébastien datés des années 260. C'est là le plus ancien témoignage de la prière adressée aux martyrs.

Telles sont les formes originelles du culte des martyrs. Celui des reliques en découle. On voit d'abord se développer la vénération pour les tombes saintes, puis apparaître en Orient celle des fragments de corps extraits de ces tombes, en violation patente de loi, réitérée par lettre impériale en 386¹.

Nous allons évoquer successivement les développements qu'a connus le culte des reliques du 4^e siècle à nos jours et le rôle prépondérant qui a été le sien dans l'élaboration sans cesse renouvelée des formes de l'art chrétien.

LES DÉVELOPPEMENTS DU CULTE DES RELIQUES

Dès le milieu du second siècle on voit les chrétiens de Smyrne recueillir les ossements de leur évêque Polycarpe,

1. Texte dans V. SAXER, *Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles*, Beauchesne, *Théologie historique* 55, 1980 p. 329.

mort sur le bûcher, « ossements plus précieux que les gemmes de grand prix », et les déposer « dans un lieu convenable » pour y célébrer « dans la joie et l'allégresse » l'anniversaire de son martyre². Mais il faudra attendre deux siècles, les temps de la paix constantinienne, pour que le culte des reliques devienne un véritable phénomène de société.

1 - L'essor du 4^e siècle

Le 4^e siècle connaît d'abord la mise en valeur des tombes de martyrs, puis la découverte des restes de certains d'entre eux et leur translation triomphale. Ces restes ne tardent pas, en Orient, à être dispersés pour répondre au désir des Églises d'en posséder quelques fragments. Mais, si sacrées que soient les reliques des saints, on vénère avec encore plus de ferveur les objets qui ont pu toucher le corps du Christ, en premier lieu la Croix sur laquelle il est mort.

La mise en valeur des tombes des martyrs

La mise en valeur des tombes des martyrs a consisté en premier lieu dans l'aménagement de leurs abords immédiats, spécialement dans les cimetières souterrains, pour favoriser les réunions cultuelles : peintures symboliques ou représentatives, disposition de colonnes ou de plaques de marbre, parfois érection d'un autel. On sait le soin que prit à Rome le pape Damase (366-384) de doter les tombes des martyrs d'inscriptions admirablement calligraphiées.

Pour les plus notables des martyrs, on ne s'est pas contenté de ces modestes honneurs. On a érigé sur leurs tombes des édifices, les *martyria*. En Occident, ils ont pris d'ordinaire la forme basilicale, la tombe sainte se dressant dans l'axe de la nef principale, telles les basiliques de

2. *Lettre de l'Église de Smyrne à l'Église de Philomélieum*, 18, dans IGNACE D'ANTIOCHE, *Lettres — Lettres et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE*, éd. P.-Th. Camelot, Le Cerf, SC 10, 4^e édition, 1969, p. 269.

St-Pierre et de St-Paul à Rome. Parfois cependant on avait voulu conserver intacte la zone cimétériale, en bâtissant la basilique à quelque distance, comme pour St-Laurent et Ste-Agnès. En Orient, la distinction des lieux était la plus fréquente : la basilique abritait l'assemblée liturgique et le martyr reposait au centre d'une rotonde ou d'un hexagone, ou encore d'un édifice cruciforme, comme on en trouve de nombreux exemples en Syrie.

La Terre Sainte

L'époque qui vit naître les premiers *martyria* est aussi celle où la Terre Sainte revêtit la parure de ses basiliques, érigées sur les lieux marqués par la vie et la mort de Jésus. L'empereur Constantin et sa mère l'impératrice Hélène en furent les mécènes, bâtissant à Jérusalem le Saint-Sépulcre (basilique du *Martyrium* et rotonde de la Résurrection), ainsi que la basilique du Cénacle ; au Mont des Oliviers, la basilique de l'*Éléona* (de l'Olivet, dirait-on en français) ; à Bethléem, celle de la Nativité. Tous ces édifices sont attestés avant 350. C'est aussi l'époque où l'on commence à vénérer le bois de la Croix, dont la découverte et l'identification sont entourées de légendes. Avec les lieux saints de Palestine, qui se multiplieront entre 350 et 450, est fixé pour toujours le but majeur du pèlerinage chrétien. Les fragments qu'on en pourra distraire (bois de la Croix, poussière de Gethsémani) l'emporteront dans la piété du peuple sur toutes les autres reliques³.

La translation des restes des martyrs

La législation interdisant la translation des corps fut transgressée par les empereurs eux-mêmes, au moment où ils en rappelaient la lettre. C'est que Constantinople, la Nouvelle Rome, ne jouissait pas du passé religieux de

3. H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem*, tome 2 *Jérusalem nouvelle*, Gabalda, 1914-1926.

l'Ancienne. Elle n'avait pas de martyrs autochtones. Pour en relever le prestige, on y transféra les corps de saints liés aux origines chrétiennes. C'est ainsi que les restes de Timothée furent solennellement déposés à Sainte-Sophie en 358 et ceux d'André et de Luc en 359. On devait y ajouter, par la suite, la tête de Jean Baptiste, le bois de la Croix, la Couronne d'épines, la Lance du centurion, sans oublier les langes de la Crèche. Constantinople deviendra bientôt un véritable réservoir de reliques prestigieuses. Son pillage par les Croisés en 1204 fera le bonheur de nombreuses églises d'Occident.

Les années qui virent les solennelles translations de Constantinople connurent un type d'événement difficilement explicable. L'évêque de Milan S. Ambroise découvrit tour à tour des corps de martyrs dont on ignorait jusque-là le lieu de leur sépulture : ceux de Gervais et de Protais (386), de Nazaire et Celse (395) à Milan, de Vital et Agricola à Bologne (394). Chaque fois, ces corps furent transférés dans une basilique au milieu d'un concours fervent de peuple⁴. Mais la découverte (*inventio*) la plus célèbre fut celle des restes de S. Étienne à une trentaine de kilomètres de Jérusalem, en 415. Le fait est d'importance dans l'histoire du culte des reliques.

La prolifération des reliques

C'est à Kefar Gamal (Beit Jimal), à l'ouest de Jérusalem, qu'un prêtre Lucien découvrit, à la suite d'une vision, l'endroit où reposait Étienne. Il en avisa l'évêque Juvénal de Jérusalem, qui fit transférer ses restes dans la basilique de la Sainte-Sion (le Cénacle). Mais on ne tarda pas à en demander des fragments de partout et les demandes furent satisfaites. C'est ainsi que St Augustin en reçut à Hippone, où, là comme ailleurs, de nombreux miracles accompagnèrent leur arrivée⁵.

4. E. LAMIRANDE, *Paulin de Milan et la « Vita Ambrosii »*, Desclée, 1980, pp. 136-145.

5. H. LECLERQ, article *Étienne* dans le DACL, tome 5, col. 632-649.

Dès lors, les reliques des autres martyrs connurent la même dispersion par toutes les régions de l'empire en dehors de Rome. Grégoire de Tours signale, par exemple, au siècle suivant, la présence des reliques du martyr milanais S. Nazaire à l'embouchure de la Loire. Deux motifs contribuèrent à ce morcellement des reliques des martyrs. Ce fut d'abord le désir d'en déposer sous l'autel d'une basilique dont on célébrait la dédicace. On jugeait convenable de célébrer le sacrifice du Christ sur les restes de ceux qui avaient versé leur sang pour lui. De plus, une doctrine s'élaborait, à savoir que là où se trouvait une parcelle du corps d'un saint, celui-ci pouvait être considéré comme reposant en son intégralité. A travers sa châsse on estime toucher le corps du saint. Or, écrivait S. Basile, « celui qui touche les os du martyr participe à la sainteté et à la grâce qui y réside ». Son ami S. Grégoire de Nazianze expliquait : « Les corps des martyrs ont le même pouvoir que leurs saintes âmes, soit qu'on les touche, soit qu'on les vénère »⁶. Ce faisant, si « le culte des martyrs a spiritualisé celui des morts, il a lui-même été matérialisé par celui des reliques »⁷.

Seule l'Église de Rome se refusa, au moins jusqu'au 7^e siècle, à l'exhumation et à la parcellisation des corps des martyrs : *Romanis consuetudo non est*, écrit S. Grégoire le Grand à l'Impératrice byzantine Constance, qui lui demandait la tête de S. Paul, et il lui propose de lui envoyer quelque *brandeum*, morceau d'étoffe précieuse ou autre objet, ayant reposé au préalable sur la tombe de l'Apôtre. Ces reliques figuratives, ajoute-t-il, sont dotées de la même puissance que le corps lui-même. Mais bientôt la Cité apostolique, prise dans le remous des invasions barbares, se verrait contrainte d'enlever les corps des martyrs ensevelis dans les cimetières suburbains pour les placer en sécurité *intra muros*.

6. Cités dans P. BOUSSEL, *Des reliques et de leur bon usage*, Balland, 1971, p. 17.

7. GRÉGOIRE LE GRAND, *Registrum epistolarum*, IV, 30; éd. Ewald-Hartmann, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Epistolae I*, Berlin, 1891, p. 264.

2 - Le triomphe du Moyen Age

Avec S. Grégoire le Grand nous sommes définitivement entrés dans le Moyen Age. Le culte des reliques va recevoir un développement considérable. Dans tout le monde chrétien les *martyria* vont se multiplier, honorant non seulement les martyrs, mais aussi les évêques fondateurs ou défenseurs de la cité, les ascètes et les vierges. Les monastères seront avides de posséder des reliques pour s'assurer la protection des saints, mais aussi sans doute pour attirer les foules en pèlerinage. Quelques frères s'en iront à Rome, à Constantinople ou en Terre Sainte, munis d'une bourse bien garnie, pour se procurer des reliques. Parfois on n'hésitera pas à en voler. A défaut de fragments corporels, on se contentera de reliques symboliques ou, au pire, on en inventera pour ne pas revenir bredouille au monastère.

Le pèlerinage « ad loca sanctorum »

Les villes où le sang chrétien a coulé lors des persécutions tiennent à honorer dignement leurs martyrs et l'on vient de loin les invoquer. En ce qui concerne la Gaule, nous avons, pour la fin du 6^e siècle, un témoin de qualité, l'évêque Grégoire de Tours († 594). On trouve dans ses deux livres *De gloria martyrum* et *De gloria confessorum* un véritable guide du pèlerinage aux tombes saintes⁸. La persécution ayant peu sévi en Gaule, le nombre des martyrs y est restreint. On a retenu une trentaine de noms. Voici les plus célèbres, cités dans l'ordre du calendrier : Patrocle de Troyes, Baudile de Nîmes, Donatien et Rogatien de Nantes, Pothin, Blandine et les quarante-huit autres martyrs lyonnais, Irénée de Lyon, Ferréol et Ferjeux de Besançon, Victor de Marseille, Colombe de Sens, Privat de Mende, Symphorien d'Autun, Genès d'Arles, Julien de

8. GRÉGOIRE DE TOURS, *Opera omnia*, PL 71, col. 705-800 et 827-910. Voir M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Champion, 1976.

Brioude, Marcel de Chalon-sur-Saône, Reine d'Alise en Bourgogne, Valérien de Tournus, Foy d'Agen, Denis de Paris, Caprais d'Agen, Crépin et Crépinien de Soissons, Quentin du Vermandois, Saturnin de Toulouse.

Les migrations devant les Barbares

Dès le 5^e siècle, de la Dalmatie à l'Afrique du Nord, on voit les chrétiens s'enfuir, emportant les reliques de leurs saints pour les mettre à l'abri des Barbares. C'est ainsi que le corps de S. Augustin est transféré d'Hippone en Sicile, où Luitprand, roi des Lombards, devait les acquérir pour une forte somme, en 723, et les transférer à Pavie, sa capitale⁹.

A Rome, l'abandon progressif des anciens cimetières amorcé par la Guerre Gothique, au milieu du 6^e siècle, devait rendre inéluctable le transfert des restes des martyrs dans les basiliques de la Ville. Les translations deviennent collectives dans la seconde moitié du 8^e siècle par les soins du pape Paul I^{er} (757-767), dont l'exemple fut suivi par Léon III (795-816) et surtout Pascal I^{er} (817-824). La basilique Sainte-Praxède en reçut le dépôt le plus notable¹⁰.

En France, ce furent principalement les invasions normandes, qui provoquèrent, avec l'exode des populations, celle des moines chargés de leurs précieux reliquaires. On voit ainsi les moines de Domnonée emporter à Paris les restes de dix-sept saints bretons, dont S. Magloire. Le périple le plus marquant pour l'histoire de l'art est celui des reliques de S. Philibert, mort dans l'île de Noirmoutier en 688. En 836, les moines de Noirmoutier transportèrent son tombeau sur le continent à Déas (Saint-Philbert-de-Grand-Lieu). Puis ils gagnèrent Cunault (Maine-et-Loire) en 845, Messais (Vienne) en 862, Saint-

9. Elles y reposent dans l'église St Pierre *in Ciel d'Oro*. Sur cette translation, voir H. LECLERCQ, art. *Pavie*, dans le DACL, tome 13, col. 2769-2772.

10. P. JOUNEL, *Le culte des saints au Latran et au Vatican au douzième siècle*, École Française de Rome, Rome, 1977, pp. 98-103.

Pourçain (Allier) en 871, et enfin Tournus (Saône-et-Loire) en 875. Mais les moines de Tournus durent se réfugier à nouveau momentanément à Saint-Pourçain avec les reliques de S. Philibert en 945 pour fuir les raids des Hongrois.

Ces translations n'ont pas été sans laisser de traces dans la toponymie. Les reliques de St Maur, abbé de Glanfeuil (Maine-et-Loire), emportées à Paris par crainte des Normands, furent déposées dans la campagne voisine à Saint-Pierre-des-Fossés qui devint Saint-Maur-des-Fossés. Certaines translations ont pu tisser des liens d'amitié entre le lieu de départ et celui de l'arrivée. Ainsi le don des reliques de S. Liboire, évêque du Mans, à l'Église de Paderborn, en Wesphalie (836), a engendré des relations qui se sont maintenues entre les deux villes.

Nouvelle prolifération des reliques

Les translations de reliques suscitées par les razzias nordiques contribuèrent à leur diffusion. Souvent on devait en laisser quelque fragment là où l'on recevait l'hospitalité, et un culte naissait. Bientôt clercs, moines et laïcs, ne se contentèrent pas de posséder une relique d'un saint, mais ils les accumulaient à plaisir. Les églises rivalisaient entre elles pour le nombre de reliques dont elles pouvaient faire l'ostension solennelle aux jours de fête devant la foule des pèlerins.

Tous les moyens étaient bons pour s'en procurer, y compris le vol, dont nul ne pensait qu'il put constituer un délit.

C'est ainsi que, selon la tradition, les restes de S. Benoît, inhumés dans les ruines du Mont Cassin, avaient été «recueillis», dès la fin du 7^e siècle, au monastère de Fleury, devenu Saint-Benoît-sur-Loire. Le caractère frauduleux du transfert à Conques (Aveyron) des reliques de sainte Foy d'Agen, en 886, est, lui, tout à fait patent. Il en va de même du vol des reliques de S. Nicolas, évêque de Myre (côte sud de la Turquie), par les marins de Bari

(Pouilles), qui les emportèrent triomphalement dans leur patrie (1087).

Si le vol est relativement rare, l'achat des reliques est fréquent. Toute demande est accompagnée de la remise d'une offrande appropriée. Après le pillage de Constantinople, en 1204, Venise fait le commerce le plus éhonté des reliques aussi bien que des reliquaires et des vases sacrés de la ville, dont la splendeur avait ébloui les Croisés. Parvenus en Terre Sainte, ceux-ci devaient dépenser des sommes considérables pour acquérir des reliques plus étonnantes encore, car « l'Orient possédait d'habiles commerçants et les Croisés étaient crédules »¹¹.

Les reliques servaient aussi de monnaie d'échange pour renflouer des finances épiscopales ou monastiques, ou même celles des États. On les mettait en gage pour achever une église ou construire un pont. En 1239, le roi de Jérusalem Beaudoin II vendit la sainte Couronne d'épines au roi de France Louis IX pour la somme de 20 000 livres d'argent. Huit ans plus tard, il lui vendait à nouveau un lot important de reliques du Christ et de la Vierge Marie. Clercs et moines plus ou moins gyrovagues savaient aussi tirer profit des reliques, en les transportant d'un village à l'autre. Boccace raconte les quêtes fructueuses du frère Oignon¹².

Reliques du Christ, de Marie et de Jean Baptiste

De toutes les reliques du Christ, celle qui a été entourée de la vénération la plus constante, est sa Croix, dont on trouve des parcelles dans le monde entier. Sans qu'on puisse tenir pour assurée sa découverte par l'impératrice Hélène, il est indubitable qu'elle était l'objet d'un culte fervent à Jérusalem dans la basilique du *Martyrium* dès 350, au témoignage de St Cyrille, évêque de cette ville, qui affirme à deux reprises que « ses fragments sont distribués

11. P. BOUSSEL, *Des reliques et de leur bon usage*, l.c., p. 52.

12. Ibid., pp. 59-62. Voir aussi H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote* (1566), édit. P. RISTELHUBER, Paris, l. Liseux, 1879.

par toute la terre »¹³. Avec la Croix, on vénérât, en diverses églises, le titre de la condamnation de Jésus, les clous de la crucifixion, l'escalier du prétoire (*scala santa*, au Latran), la colonne de la flagellation, la couronne d'épines et le roseau (Sainte-Chapelle, à Paris), de nombreuses épines (celle de Port-Royal guérit la nièce de Pascal, Marguerite Périer), la lance du centurion, la sainte Face imprimée sur le voile de Véronique. A ces objets, liés à la passion du Christ, il faut ajouter les fioles du Précieux Sang (Neuvy-Saint-Sépulcre, Bruges) et de ses larmes (la Sainte Larme de Vendôme). A Rome, Sainte-Marie-Majeure conserve les morceaux de bois de la Crèche et la basilique du Latran la table de la Cène. Mais une grande dévotion s'attacha aussi à la sainte Tunique (Argenteuil) et au saint Suaire, dont la possession fut revendiquée par Compiègne, Besançon, Cadouin, Turin. On sait l'appui que les travaux scientifiques les plus récents ont apporté à l'authenticité du Suaire de Turin.

On continue encore à vénérer la Maison de Marie, transférée selon la légende de Nazareth à Lorette, et son Voile, objet d'un culte simultané dans l'église des Blachernes à Constantinople et dans la cathédrale de Chartres. Quant à Jean Baptiste, on en connaît plusieurs têtes. On possède divers fragments de son corps à Amiens, Bazas, Saint-Jean-de-Maurienne, la Sainte-Chapelle, Saint-Jean-du-Doigt. Le Musée des Sans-Dieu à Moscou contient une carte géographique où sont indiqués les lieux où l'on vénère une tête ou une autre relique du Précurseur. C'est dire que la crédulité du Moyen Age s'est muée, de nos jours, en auxiliaire de la propagande athée.

Les légendes apostoliques de France

A partir du 11^e siècle, se répand une série de légendes rattachant à des disciples de Jésus ou de ses Apôtres

13. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèses baptismales*, IV, 10; X, 19; XIII, 4 éd. J. BOUVET, Namur, Éditions du soleil levant, 1962, pp. 88, 204, 262.

l'évangélisation de la France. La plus célèbre est la légende provençale, qui fait aborder miraculeusement sur les côtes de Provence Lazare le Ressuscité avec Marie-Madeleine (identifiée à la sœur de Lazare), Marthe, Marie-Jacobé, Marie-Salomé, ainsi que Maximin, l'un des soixante-douze disciples, et leurs servantes Marcelle et Sara. Plus de dix Églises font de leur fondateur l'un des soixante-douze disciples (*Luc 10,1*), tels Trophime d'Arles, Martial de Limoges, Front de Périgueux, Ursin de Bourges¹⁴. Les reliques de chacun de ces saints suscitent des pèlerinages : Marie-Madeleine à la Sainte Baume, à Saint-Maximin et à Vézelay ; Lazare à Autun, Marthe à Tarascon, les deux autres Maries aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Le génie des architectes et des sculpteurs, aidé de la libéralité des pèlerins, allait inscrire tous ces noms dans l'histoire de l'art au Moyen Age.

3 - Esprit critique et crédulité des Temps modernes

A la fin du 15^e siècle, le culte des saints est, de l'avis des esprits les plus sûrs, entaché de superstitions grossières. La manière dont on use des reliques n'échappe pas à la dégradation. Avec la Renaissance un certain esprit se fait jour, soucieux d'une plus grande authenticité dans la foi et dans ses manifestations populaires. Tandis que des hommes comme Erasme ou Rabelais traitent par la dérision les déviations les plus notoires du culte des reliques, les Réformateurs prennent l'affaire au sérieux et, à leur suite, l'Église catholique entreprendra l'indispensable effort de redressement.

Les deux Réformes

Quand Calvin publia, en 1543, son *Traité des reliques*, il y avait tout juste seize ans que les soudards du connétable

14. On en trouve la liste dans H. LECLERQ, article *Légendes gallicanes*, DACL, tome 8, col. 2367 et 2411-2413.

de Bourbon, pénétrant dans Rome, s'étaient jetés sur elles avec une hargne destructrice (1527). On les avait vu jeter pêle-mêle crucifix, parures d'autels et reliques des martyrs dans la litière des chevaux. C'est au nom de l'honneur dû à Dieu seul que Calvin invite à détruire ces témoins de l'idolâtrie, aussi bien les reliques qu'on peut tenir pour authentiques que les autres. Ce fut, par toute l'Europe, une vigoureuse entreprise iconoclaste, qui porta un coup sévère au patrimoine artistique de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne.

En ce domaine comme en d'autres, la Réforme catholique voulut tout à la fois sauvegarder la tradition de l'Église et purifier certaines de ses modalités d'expression. Le Concile de Trente déclare, en sa XXV^e Session (1563) : « Les corps des martyrs et des autres saints, qui vivent avec le Christ, ont été les membres vivants du Christ et le temple du Saint Esprit, et ils sont appelés à être ressuscités et glorifiés par lui pour une vie éternelle. Ils doivent donc être vénérés par les fidèles, car Dieu accorde par eux de nombreux bienfaits aux hommes. » Mais, en même temps, le Concile prescrit que soit écartée « toute superstition » et que les fidèles « n'abusent pas de la célébration des fêtes des saints et de la visite de leurs reliques pour les transformer en jours de festins et d'ivrognerie, comme si le jour consacré à honorer un saint devait se passer dans la débauche et l'inconduite ». De plus, « on ne recevra de nouvelles reliques qu'après l'examen et l'approbation de l'évêque »¹⁵.

La reconnaissance du caractère légitime du culte des saints, de leurs images et de leurs reliques, par le Concile de Trente, jointe à une exigence rigoureuse de purification, devait avoir une influence considérable. Une part immense était faite au sensible, à condition de le garder des contaminations possibles. Toute une révision de l'iconographie et de l'hagiographie s'y trouve en germe. Bientôt le

15. CONCILE DE TRENTE, *Session XXV, décret sur le culte des saints et des images*, DENZINGER, *Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*, 32^e édition, Freiburg, 1963, 1821-1825.

jésuite Jean Bolland et ses successeurs, les Bollandistes, entreprendront la publication des *Acta Sanctorum*. Publier les Actes authentiques des saints, écarter les récits apocryphes, devait aider à faire un premier tri entre vraies et fausses reliques. Pouvait-on aller plus loin ? La prescription faite aux évêques d'exercer un contrôle sur les reliques resta pratiquement lettre morte. Plusieurs causes ont contribué à cet échec. On peut invoquer la force d'inertie et la crainte de susciter des conflits entre le clergé et les fidèles attachés à leurs traditions locales, mais aussi, sans doute, le manque de critères pour juger de l'authenticité d'une relique. Le développement des connaissances paléographiques devait permettre peu à peu de discerner la valeur des diplômes anciens ou des chartes, voire des simples authentiques enveloppant des reliques. Mais quelle est la fiabilité de ces authentiques médiévaux ? Ils ne témoignent que de l'état des certitudes à un moment donné¹⁶. Dès que les restes d'un saint ont été extraits de leur tombe initiale et partagés entre plusieurs lieux de culte, leur identité demeure aléatoire. Les seules reliques dont l'authenticité s'avère indiscutable sont celles des baptisés canonisés ou béatifiés par l'Église depuis la fin du 16^e siècle. Et encore cette authenticité n'est-elle hors de conteste que pour le dépôt principal de leurs corps et non pour leurs fragments, puisque l'usage regrettable de la fragmentation des reliques s'est maintenu pratiquement jusqu'à nos jours.

Le conflit des mentalités du 18^e au 20^e siècles

Les prises de position relatives au culte des reliques sont loin d'avoir connu un consensus au sein de la communauté

16. Le trésor de la cathédrale de Sens contient une collection de 150 authentiques, dont plusieurs datent de l'époque mérovingienne. Cf DACL tome 14, col. 2342. On vient d'éditer celle de l'abbaye de Chelles. On en compte 139 ; *Authentiques de reliques provenant de l'ancien monastère Notre-Dame de Chelles (7^e-8^e siècles)*, découvertes par J.-P. Laporte et publiées par H. AT SMA et J. VEZIN dans *Chartrae Latinae Antiquiores*, tome 18, Zurich, 1985, pp. 84-108.

catholique du 17^e siècle à nos jours, tant parmi les clercs que dans le peuple.

En France, la fin du 17^e siècle et le 18^e ont été marqués par un développement continu des sciences historiques, théologiques et liturgiques, dont l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, siège principal de la Congrégation bénédictine de Saint-Maur, a constitué le centre le plus dynamique. Des moines tels que Mabillon, Martène, Ruinard, hommes de haute vertu et de grand savoir, ont renouvelé la connaissance des institutions chrétiennes du Moyen Age. Leur compétence hagiographique leur permettait de distinguer la légende de l'histoire dans les biographies des saints et, de ce fait, dans le culte des reliques. Les résultats de ces travaux furent, dans l'ensemble, entérinés par les évêques, qui réformèrent leurs livres liturgiques et entreprirent de lutter contre les superstitions. C'est ainsi, par exemple, qu'on distingua désormais, entre Denys l'Aréopagite, disciple de St Paul (*Ac 17, 34*), le moine syrien inconnu qui, usurpant l'identité de l'Aréopagite, écrivit des ouvrages de théologie mystique (début du 6^e siècle), et Denys, le premier évêque de Paris (3^e siècle), alors que la légende les avait réunis dans un même personnage au 9^e siècle. On ne saurait donc plus vénérer à Saint-Denis-en-France un contemporain des Apôtres.

Le passage du 18^e au 19^e siècle s'est effectué en France sous la Révolution et l'Empire, qui ont semé la ruine dans le patrimoine religieux, de Saint-Martin de Tours à Saint-Pierre de Cluny, en passant par tant de noms chargés de tant de souvenirs. On possède les procès-verbaux de la destruction de nombreux reliquaires, avec inventaire de leurs pierres précieuses, qui fut effectuée en application de la loi du 20 septembre 1792, tels ceux de St Germain et de Ste Geneviève à Paris. Les reliques de celle-ci furent brûlées en Place de Grève le 3 décembre 1793¹⁷.

La crise politique avait amené la ruine des études ecclésiastiques. Avec le retour de «la foi des anciens âges», on tira un trait sur tout l'apport scientifique du

17. P. BOUSSEL, *Des reliques et de leur bon usage*, l.c., pp. 85-88.

siècle antérieur et l'admiration naïve pour un Moyen Age de rêve redonna vie aux légendes du passé, qui reprurent place dans les bréviaires. Pour un dom Guéranger, il n'y avait rien d'invraisemblable à ce que St Denys (redevenu évidemment l'Aréopagite) ait transporté sa tête dans ses mains après sa décapitation¹⁸. En 1835, le sulpicien M. Faillon entreprenait la réhabilitation des légendes provençales dans ses *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*. Partout resurgirent les anciennes légendes. Quiconque les mettait en doute était taxé de protestantisme et de jansénisme. Le culte des reliques connut dans ce contexte une flambée de popularité. Quant à partir des années 1880 s'amorça un retour à la saine critique, avec Monseigneur L. Duchesne comme chef de file, ceux qu'on appelait « les dénicheurs de saints » eurent à subir de durs combats d'arrière-garde¹⁹. Si la science allemande ne désarma pas au temps où la piété française marquait un tel retour en arrière, l'ensemble des pays latins demeurait figé dans une mentalité pré-tridentine. Un prélat français, Xavier Barbier de Montault, a fait un répertoire de toutes les reliques vénérées dans les églises de Rome en 1870. Aucune lecture n'est plus affligeante²⁰.

La situation n'a pas évolué sensiblement jusqu'à ce jour. Le Concile Vatican II s'est contenté de reprendre la doctrine du Concile de Trente²¹. Dans la pratique, les deux courants existent. Alors qu'ici le culte des saints, et donc celui des reliques, est au creux de la vague, là on voit brûler les cierges devant les reliquaires. Cette diversité apporte

18. P. GUÉRANGER, *Institutions liturgiques*, Le Mans-Paris, Fleuriot, tome 2, p. 42.

19. A. HOUTIN, *La controverse de l'apostolicité des Églises de France au 19^e siècle*, Picard, 1903.

20. X. BARBIER DE MONTAULT, *La vie liturgique à Rome*, 5^e édition, Rome, 1870, pp. 130-180.

21. Constitution liturgique *Sacrosanctum Concilium* : « Selon la tradition, les saints sont l'objet d'un culte dans l'Église, et l'on y vénère leurs reliques authentiques et leurs images » (art. 111). Le Code de Droit canonique ne traite des reliques que pour en interdire la vente ou l'aliénation (CIC, can. 1190).

son enseignement : le culte des reliques des saints prend place dans une vision de foi, liée à un milieu culturel, mais son absence n'est pas le signe d'un affaiblissement de la foi. Il est indéniable que le milieu culturel de l'Orient chrétien demeure plus profondément attaché à ce culte que celui de l'Occident. Contrairement au temps des Croisades, les transferts de reliques se font plus volontiers aujourd'hui d'ouest en est. C'est ainsi que l'Église de Patras (Grèce) a fait un accueil fervent au chef de S. André, que la basilique vaticane avait reçu un dépôt en 1462 et que le pape Paul VI lui restitua en 1964. Depuis lors elle s'est vu remettre la croix du même apôtre, vénérée à Saint-Victor de Marseille. De même l'Église copte d'Égypte a-t-elle apprécié le retour des reliques de S. Marc et le monastère de Mar Saba, proche de Jérusalem, celles de S. Saba (elles étaient conservées les unes et les autres à Venise).

L'INFLUENCE DU CULTE DES RELIQUES SUR L'ART CHRÉTIEN

Le culte des reliques a influé sur les développements de l'art de multiples façons. Il a invité à la création aussi bien en architecture que dans la décoration et l'orfèvrerie. Partant du donné ancien, il a imposé peu à peu l'élaboration de formes nouvelles.

1 - L'architecture

Formes anciennes, aménagements nouveaux

Le culte des reliques a d'abord stimulé la création en architecture, suscitant l'édification de nombreux lieux de culte pour abriter la tombe d'un saint ou sacraliser l'espace d'un lieu saint. Au lendemain des persécutions, tout le monde méditerranéen devint un vaste chantier, où les édifices érigés sur le tombeau du Christ, à Jérusalem, et sur

celui de Pierre, à Rome, s'imposèrent comme des prototypes. Le programme architectural n'avait rien de neuf. On adopta à Jérusalem le mausolée funéraire, depuis longtemps en usage, à Rome la basilique, dont était doté le forum de toutes les villes de l'empire. La nouveauté consista dans le parti adopté pour mettre en valeur la tombe sainte. On isola celle-ci, en la dégageant de l'ensemble dont elle faisait partie, et on l'entoura de plaques de marbre. Tels apparurent le sépulcre du Seigneur au milieu de la vaste rotonde de l'*Anastasis* et la tombe de Pierre. On disposa un ciborium au-dessus de cette dernière et on plaça devant des colonnes torsées pour rehausser le caractère sacré du lieu. Mais, à Saint-Pierre, il n'y avait pas d'autel fixe et on n'y célébrait la Messe que rarement dans l'année. La nef était, elle, utilisée de temps à autre pour des banquets de charité offerts aux pauvres en l'honneur de l'Apôtre ou en souvenir d'un défunt.

À la fin du 6^e siècle, le pape S. Grégoire le Grand voulut qu'on célébrât l'Eucharistie au-dessus de la tombe de Pierre. Cela entraîna une structuration toute nouvelle de l'abside de la basilique. On dut élever le sol du presbyterium au-dessus de la partie supérieure de la tombe pétrinienne, créant ainsi un espace auquel on accédait par un double escalier. La face est de la tombe demeurait visible de la nef, mais, pour qu'on put continuer à en faire le tour, on aménagea sous le sol du presbyterium un couloir semi-circulaire. Ainsi se présenta désormais la « confession », nom donné à la tombe de l'Apôtre pour rappeler que par son martyr il avait confessé, proclamé, sa foi en Jésus-Christ. Cette disposition nouvelle allait servir de modèle pendant plusieurs siècles à l'aménagement des *martyria* dans les basiliques. On y apportera toutefois une modification, en rendant le tombeau et le couloir d'accès semi-souterrains pour ne pas trop surélever le presbyterium.

Cryptes et déambulatoires

A partir du 8^e siècle, la confession va s'enterrer davantage et devenir une crypte avec couloir d'accès voûté. La

crypte apparaît à Saint-Maurice d'Agaune et à Saint-Denis-en-France. Les plus anciens témoins parvenus jusqu'à nous sont les cryptes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et de Saint-Germain d'Auxerre.

L'église de Déas, où les moines de Noirmoutier apportèrent en 836 le sarcophage de S. Philibert, existait déjà en 819. C'est entre 836 et 850 qu'on résolut de le déposer sous l'abside de l'église dans une crypte voûtée en arêtes, à laquelle on accède par un étroit couloir. Le tombeau, qui consiste dans une auge de marbre gris-bleuté des Pyrénées, fait 2 mètres de long et 0.70 de haut. Des ouvertures rondes sont pratiquées au-dessus pour qu'on puisse y descendre des linges, qui seront sanctifiés à son contact, et une *fenestrella* permet de le voir de la nef de l'église. Trois absides furent aménagées de l'entour.

La confession de S. Germain d'Auxerre appartient à un ensemble de cryptes remontant aux années 841-865. Dédiée en 859, elle constituait autour de la tombe de S. Germain une véritable petite basilique voûtée. Près de cette tombe on a accumulé les reliques de treize autres saints, des martyrs pour la plupart.

La multiplication des reliques avait amené, dès le 6^e siècle, la multiplication des absides et des autels. Au témoignage de Venance Fortunat, l'église épiscopale de Nantes, dédiée vers 567, aux Apôtres Pierre et Paul, contenait deux absides secondaires où l'on vénérât, dans l'une, des reliques de S. Martin et de S. Hilaire, dans l'autre, des reliques du martyr S. Ferréol²². Alors que l'antiquité chrétienne avait souligné la valeur symbolique de l'autel unique dans chaque église, table unique du Seigneur, où l'on partage le même pain, les autels à reliques vont se multiplier de manière désordonnée au long du Moyen Age. Au 15^e siècle, la basilique vaticane en contiendra une cinquantaine.

Les reliques majeures suscitent les pèlerinages, et ceux-ci attirent des foules considérables, spécialement aux jours de la fête du saint et de la dédicace de l'église. Dans

22. VENANCE FORTUNAT, *Miscellanea*, lib. III, cap. 7; *Monumenta Germaniae Historica*, Auct. antiq. IV, I, Berlin, 1881, p. 57.

les églises monastiques, se déroulent fréquemment, et parfois chaque jour, des processions aux tombes saintes. La création des déambulatoires permettra tous ces déplacements requis par la liturgie ou la piété populaire. Plus tard, le déambulatoire enveloppant le chevet se prolongera dans les collatéraux de la nef, ce qui permettra d'établir des sens uniques aux jours d'affluence.

2 - Les réceptacles de reliques

Les réceptacles de reliques peuvent se ramener aux tombes des martyrs ou des autres saints, aux sarcophages et aux reliquaires dans lesquels celles-ci ont été déposées après avoir été « élevées » de terre pour être proposées à la vénération des fidèles. Cette *elevatio* est importante car, soumise au jugement de l'évêque, elle a souvent constitué, jusqu'au 12^e siècle, l'équivalent de la canonisation.

Les tombes saintes

Les tombes saintes demeurées intactes sont extrêmement rares. Peut-être convient-il de considérer comme telles, sous réserve d'investigations souhaitables, celles de S. Paul et de S. Laurent à Rome. Peu d'évêques ont eu la discrétion d'Hilaire de Toulouse (2^e moitié du 4^e siècle) par rapport à son prédécesseur le martyr S. Saturnin : « Par crainte de déplacer les saintes reliques, il construisit soigneusement au-dessus une voûte de briques et y ajouta une toute petite basilique de bois pour en faire un lieu de prière. » Une vingtaine d'années plus tard, l'évêque Exupère, qui avait construit une basilique, « hésitait à y transférer les reliques du saint martyr, non par manque de foi, mais parce qu'il doutait que ce fut à l'honneur du saint. Il fut cependant averti pendant son repos de ne pas abandonner son projet : on ne peut faire aucun tort par la réduction des cendres ou le déplacement des ossements, puisqu'il est manifeste que ce qui profite au salut des croyants ne peut que profiter à l'honneur des martyrs ».

Cette réflexion de la *Passio S. Saturnini*²³, dont on se plaît à reconnaître la valeur, montre comment l'*elevatio* et la *translatio* des reliques, faites par l'évêque, répondaient aux vœux du peuple.

Les sarcophages

L'Antiquité tardive nous a légué de nombreux sarcophages. Si Rome en possède le plus grand nombre (250 au seul Musée du Vatican), la France en compte environ 300 (dont 80 au Musée d'Arles). Bon nombre présentent une iconographie chrétienne. Mais ces œuvres, sculptées dans le marbre, coûtaient fort cher et appartenaient à des familles fortunées. Très peu avaient été destinés initialement à recevoir le corps d'un saint. Plusieurs furent toutefois utilisés après-coup à cet usage, tels, dans la cathédrale de Ravenne, les sarcophages de S. Réginald, de S. Barbatien et des saints Exupérance et Maxime²⁴. A Rome, les reliques de S. Léon le Grand et de S. Grégoire le Grand reposent pareillement dans des sarcophages antiques. Pour la France, il convient de citer en premier lieu celui de sainte Quitterie au Mas d'Aire²⁵. Plus tardifs, ceux de Jouarre constituent des témoins exceptionnels de l'art mérovingien. Le cénotaphe érigé sur le sarcophage de l'abbesse Theodechilde indique bien, dans son épitaphe d'une calligraphie si achevée, que celle-ci était honorée comme une sainte²⁶.

Les reliquaires

Les reliquaires les plus anciens sont de simples cassettes, en latin *capsae*. Le mot donnera « châsse » en français du 12^e siècle. Comme, dans les processions, les *capsae* de

23. Th. RUINARD, *Acta martyrum sincera*, Paris, 1689, pp. 109-113.

24. H. LECLERCQ, art. *Ravenne*, dans le DACL, tome 14, col. 2117, et art. *Sarcophage*, ibid., tome 15, col. 807.

25. H. LECLERCQ, art. *Le Mas-d'Aire*, l.c., tome 8, col. 2513-2517.

26. J. HUBERT, *L'Europe des invasions*, NRF, Gallimard, 1967, pp. 70-71.

quelque volume étaient portées sur un brancard (*feretrum*), on les appellera aussi des « fiertés ». C'est ainsi que, dans les calamités, on « lèvera la fierté » de Ste Geneviève ou de S. Denys.

Les *capsae* pouvaient être d'ivoire, mais elles étaient généralement en argent (*capsae argenteae*). Certaines étaient de petite dimension et pouvaient être portées au cou comme talisman. On connaît le célèbre talisman de Charlemagne, reliquaire de la sainte Croix, conservé actuellement à Reims au Palais du Tau²⁷. On doit considérer aussi comme des reliquaires les ampoules de Terre Sainte, de forme ronde, conservées à Monza et à Bobbio.

Les cassettes prenant de l'ampleur, reçurent au Moyen Age la forme d'une maison, lointain souvenir des usages antiques selon lesquels la tombe devait évoquer la maison où le défunt avait vécu. La maison deviendra même parfois une église, telle la châsse de S. Étienne de Muret, à Ambazac (Haute-Vienne).

La décoration des reliquaires se fit de plus en plus somptueuse. C'est à Byzance qu'on commença à les parer d'émaux sur or cloisonné. La staurothèque de Ste Radegonde à Poitiers en conserve un des rares témoins de l'époque antérieure à l'iconoclasme²⁸. Au cours du 12^e siècle, tant en Espagne et en Aquitaine que dans la région rhéno-mosane, se développe la technique du cuivre champlevé, dont Limoges deviendra la capitale indiscutée dès les années 1190²⁹. Après les déprédations des Protestants, au 16^e siècle, les châsses des saints les plus vénérés, comme celles de S. Denys, de Ste Geneviève, de S. Marcel, à Paris, se couvrent de pierres précieuses³⁰. Le

27. H. LECLERCQ, art. *Charlemagne*, l.c., tome 3, col. 696-698.

28. H. LECLERCQ, art. *Poitiers*, l.c., tome 14, col. 1322-1324.

29. M.M. GAUTHIER, *Émaux limousins champlevés des 12^e, 13^e et 14^e siècles*, Paris, 1950.

30. Châsse de Ste Geneviève, cf. P. et M.L. BIVER, *Abbayes, monastères et couvents de Paris*, Nouvelles Éditions Latines, 1970, pp. 126-127. Châsses de S. Denys et de S. Marcel, cf. *Concordance des Bréviaires de Rome et de Paris*, Paris, 1740, pp. 114 et 124. Châsse de S. Germain, cf. P. BOUSSEL, l.c., pp. 86-87.

19^e siècle a vu se répandre un type de châsse assez discutable. Ce sont de grands reliquaires vitrés dans lesquels reposent soit le corps du saint au visage souvent recouvert de cire, soit un mannequin, revêtu d'un costume identique à celui qu'il portait, et contenant à l'intérieur ses reliques. « Qui est ce moine empaillé dans un aquarium ? », me demandait un jour un enfant avec la sagesse impitoyable de cet âge. On peut souhaiter la disparition de ce type de reliquaire sans fondement dans la tradition. Les corps des saints ont droit à reposer dans la paix, loin de toute exhibition.

Les reliquaires ont les formes les plus diverses. A côté des châsses, on trouve aussi des reliquaires figuratifs, soit qu'ils se présentent comme des statues, soit qu'ils représentent la partie du corps du saint qui est vénérée, main, bras, pied, tête³¹. Les chefs-reliquaires sont nombreux. La plus ancienne et la plus célèbre des statues-reliquaires est la majesté de sainte Foy de Conques. Revêtue d'or et de pierres précieuses à la fin du 10^e siècle, son armature de bois en forme de statue en ronde bosse remonte à un siècle plus tôt³².

Parmi les reliquaires figuratifs viennent en première place les reliquaires de la Croix, ou staurothèques. Ils se présentent sous forme de croix à une ou deux traverses (le *patibulum* et le *titulus*), mais A. Frølow³³, qui en a fait un relevé quasi exhaustif, souligne que cette forme n'est pas exclusive des autres. On trouve aussi des fragments de la Croix dans des cassettes, des châsses, et même des bijoux, tel le talisman de Charlemagne.

Il convient enfin de citer les reliquaires monumentaux ou tombeaux, dont ceux de S. Dominique à Bologne et de S. Augustin à Pavie sont des témoins majeurs. La réalisation de celui de S. Dominique s'étend sur trois

31. *Histoire générale des églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse*, R. Laffont, tome 1^{er}, 1966, pp. 294-296.

32. L. GRODECKI, ... *Le siècle de l'An Mil*, NRF, Gallimard, 1973, p. 330. Illustrations pp. 266 et 329.

33. A. FRØLOW, *Les reliquaires de la vraie Croix*, Institut Français des Études Byzantines, 1965.

siècles. Commencé en 1267, il fut achevé par Michel-Ange en 1495. Celui de S. Augustin, dans la basilique *S. Pietro in Ciel d'oro*, est l'œuvre du lombard Giovanni di Balduccio et de ses élèves, en 1362. Sculpté dans le marbre blanc, il ne comporte pas moins de 95 statuettes et de 50 bas-reliefs.

Alors qu'à l'origine, les reliquaires étaient placés sous la table d'autel, on commença, à partir du 11^e siècle, à les mettre au-dessus de l'autel. Pour leur donner un relief accru, on les posa ensuite sur un support ou rebord de la partie arrière de l'autel. Cette exposition donna naissance au retable, dont on sait l'ampleur qu'il devait acquérir à partir du 15^e siècle. Le culte des images s'y conjugue avec celui des reliques.

3 - La décoration des églises-martyria

La présence d'une tombe sainte ou de reliques n'a pas été sans contribuer à la décoration des églises, en influant sur leur iconographie. On se contentera de donner quelques exemples, citant chaque fois une œuvre où le saint, dont on vénère les reliques, est représenté.

Sculpture

Les porches ou les façades accueillent volontiers le pèlerin en évoquant le saint qu'il vient prier. C'est le cas de Saint-Trophime d'Arles. Les reliques de S. Trophime avaient été transférées des Alyscamps dans la cathédrale Saint-Étienne en 1152. En 1180, on érigea le célèbre porche à la gloire des deux saints titulaires. Il constitue en lui-même « un véritable reliquaire par la somptuosité de sa composition »³⁴. Au siècle suivant, Pierre de Montreuil représentait au portail-nord de Saint-Denis le martyr de l'évêque et de ses deux compagnons Rustique et Eleuthère.

34. *Dictionnaire des églises de France*, R. Laffont, tome II D, 1966, Arles, p. 17. Reproduction p. 16 de la tête de S. Trophime.

Les chapiteaux n'ont pas manqué de s'inspirer de la vie du saint titulaire. Ainsi, à Saint-Benoît-sur-Loire, six chapiteaux représentent-ils autant d'épisodes de la vie du grand législateur monastique³⁵.

Mosaïque

Les mosaïques représentant le saint honoré dans telle ou telle église sont nombreuses. Une simple énumération ne saurait malheureusement en faire briller les ors, les bleus profonds et les ciels diaprés. Voici les principales. A Rome, SS. Côme et Damien (6^e s.), St Laurent (6^e s.), Ste Agnès (7^e s.), St Venance et les neuf autres martyrs dalmates, au baptistère du Latran (7^e s.), SS. Prime et Félicien, à Saint-Étienne-le-Rond (7^e s.), Ste Praxède (9^e s.), Ste Cécile (9^e s.), St Paul, à Saint-Paul-hors-les-Murs (13^e s.). A Ravenne, St Apollinaire, dans sa basilique *in Classe* (6^e s.). A Milan, St Victor, dans la chapelle Saint-Victor *in Ciel d'oro*, annexée à la basilique ambrosienne (5^e s.). Cette chapelle contient aussi les images de S. Ambroise, des SS. Gervais et Protais, Nabor et Félix, qui reposent dans le voisinage. On trouve enfin à Thessalonique deux mosaïques représentant S. Démétrios (5^e s.), dans la basilique du même nom³⁶.

Peinture

En ce qui concerne le vaste domaine de la peinture, voici quelques ensembles choisis à des époques différentes.

La basilique Saint-François, à Assise, offre deux séries d'œuvres célèbres. Dans l'église supérieure, ce sont les vingt-huit fresques où Giotto et ses élèves ont raconté la vie de S. François (1290-1295). Dans l'église inférieure, Cimabue a laissé un portrait de François et on admire sur la voûte les Noces de François avec Dame Pauvreté, de l'école de Giotto.

35. *Val de Loire roman*, Zodiaque, 2^e éd. 1966, p. 105.

36. M. VAN BERCHEM et E. CLOUZOT, *Mosaïques chrétiennes du 4^e au 10^e siècle*, Genève, 1924.

L'âge baroque nous a laissé un certain nombre de coupoles, où est représenté le Triomphe du saint titulaire. Bien que S. Ignace de Loyola repose dans l'église du Gesu, c'est à *Sant' Ignazio* que le frère Pozzo a peint le Triomphe de St Ignace (1694), mais cette église renferme les reliques des saints Jésuites Louis de Gonzague, Jean Berchmans et Robert Bellarmin. Un demi-siècle plus tôt (1648-1651), Pierre de Cortone avait déjà peint le Triomphe de S. Philippe Neri dans la coupole de la *Chiesa Nuova*. Ce triomphe des saints était aussi celui du Concile de Trente.

L'église élevée à Paris sur le tombeau de Ste Geneviève en 1758, l'actuel Panthéon, contient sur les murs une série de peintures représentant la vie de Geneviève, dont plusieurs sont l'œuvre de Puvis de Chavannes (1877, 1896), et, au sommet de la coupole, le baron Gros a évoqué l'Apothéose de sainte Geneviève (1811-1824).

Vitrail

Depuis la fin du 9^e siècle, la foule des pèlerins est venue à Chartres pour y vénérer le Voile de la Vierge, offert à la cathédrale par l'empereur Charles le Chauve en 876. C'est à la précieuse relique que l'ensemble des vitraux devait offrir un digne environnement, spécialement ceux de Notre-Dame-de-la-Belle-Verrière et de la Tige de Jessé. L'un d'eux évoque explicitement le pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem, d'où l'empereur aurait rapporté cette relique³⁷.

Mais il convient de s'arrêter surtout à la Sainte-Chapelle-du-Palais, véritable châsse de verre, érigée par S. Louis pour y déposer la Couronne d'épines du Christ et plusieurs autres reliques de la Passion (portion de la Croix, fer de la

37. On lira le texte de la chanson de geste héroï-comique sur le Pèlerinage de Charlemagne en Terre Sainte et son retour par Constantinople dans le DAACL, art. *Charlemagne*, tome 3, col. 764-769. On y dit que le patriarche de Jérusalem donna à l'empereur d'Occident «des reliques admirables, entre autres, la couronne d'épines, un des saints clous, le saint suaire, *la chemise de la Vierge*, et le bras sur lequel le saint vieillard Siméon porta l'enfant Jésus».

sainte Lance, sainte Éponge), ainsi que le chef de S. Jean-Baptiste (1248). Des quinze verrières, qui tiennent pratiquement lieu de murs à l'édifice, la majeure partie s'inspire d'épisodes de l'Ancien Testament, mais la première, sur la droite, fait l'histoire de la sainte Croix, de sa découverte jusqu'à sa susception par S. Louis. Le vitrail consacré à S. Jean Baptiste n'est pas étranger à la relique du Précurseur.



L'ampleur du phénomène social que constitue le culte chrétien des reliques ne va pas sans poser une question d'ordre psychologique : Comment l'expliquer ?

Notons d'abord un fait. Chaque fois que l'Église traite des reliques dans sa législation et dans son culte, elle le fait en se référant aux saints et aux images. Le culte des reliques et des images ne se conçoit donc que dans sa relation aux saints. Les cierges qui brûlent devant les châsses et les icônes, les fleurs qui les parent, l'encens qui les enveloppe, sont un hommage rendu aux saints. Leurs restes mortels et leurs images mettent les fidèles en relation avec eux, qui sont des vivants en Dieu. Ils connaissent la condition humaine dans sa fragilité, leur restes ne sont que poussière, mais aussi dans son espérance de la gloire : en Christ ils sont promis à la résurrection. C'est par la médiation de leurs corps que les saints ont exprimé leur amour de Dieu et de leurs frères. Les pieds des missionnaires de l'Évangile ont parcouru le monde, les mains de Vincent de Paul ont secouru les pauvres. En sacrifiant leurs corps, les martyrs ont fait communier l'humanité d'une manière privilégiée à la passion du Christ. On comprend que très tôt la réflexion des chrétiens, aussi bien que les gestes spontanés de la vénération des saints, se soient fixés sur leurs restes mortels. Il ne s'agit pas là uniquement de religion populaire, mais d'un culte de toute la communauté des croyants. Augustin y était aussi attaché que Monique, sa mère. Pour lui, comme pour elle, les reliques des saints ont une fonction médiatrice. Là où l'on

vénère leurs humbles ossements, les saints sont présents, ils exercent leur puissance. Au fond, la piété a projeté par avance sur les reliques la vision théologique de l'icône, dont l'Orient byzantin devait nourrir sa foi après la victoire de l'Orthodoxie sur l'iconoclasme. « L'icône, écrit P. Evdokimov, traduit une présence énergétique »³⁸. C'est ce qu'expriment, par rapport aux reliques, les chants et les prières de la liturgie de la dédicace, lors de leur transfert du lieu où l'on a célébré la veillée de prière jusqu'à l'autel de la nouvelle église sous lequel elles seront ensevelies. On demande aux saints d'accompagner tous les gestes accomplis envers leurs reliques : « *Movete, sancti Dei*, mettez-vous en mouvement, saints de Dieu ; *Surgite, sancti Dei*, levez-vous, saints de Dieu ; *Ambulate, sancti Dei*, mettez-vous en marche, saints de Dieu ; *Ingedimini, sancti Dei*, entrez, saints de Dieu ; *Sub altare Dei sedes accepistis, sancti Dei*, sous l'autel de Dieu vous avez pris place, saints de Dieu ». On chante enfin : « Les corps des saints sont ensevelis dans la paix et leurs noms vivent éternellement. »

La réflexion théologique fondamentale laisse sa juste place à la recherche d'ordre psychologique et sociologique. Qui n'a pas gardé dans son portefeuille la photo jaunie ou la mèche de cheveux d'un être cher prématurément disparu ? C'est pourquoi le culte des reliques est un phénomène universel. La possession d'une dent du Bouddha ou d'un cheveu de Mahomet a déclenché des émeutes.

Des études récentes ont établi une corrélation entre le culte chrétien des reliques et la mutation sociale que l'Église a connue au lendemain de la Paix constantinienne. D'une part, les libéralités impériales et celles de chrétiens immensément riches, patriciens romains, comme Pinien et Mélanie, ou gallo-romains, comme Paulin d'Aquitaine et Thérèse, rendaient possibles de larges investissements dans la construction de basiliques sur les tombes des saints. De l'autre, en prenant en mains le culte des martyrs, ces témoins intrépides de la foi dont le souvenir demeurerait

38. P. EVDOKIMOV, *L'art de l'icône*, Desclée de Brouwer, 1972, p. 154.

vivant, les évêques asseyaient plus solidement leur autorité sur la communauté des fidèles³⁹.

On ne saurait oublier enfin combien la mentalité de l'homme de l'Antiquité tardive et du Moyen Age a pu influencer sur le développement du culte des reliques. Les générations qui virent s'effondrer un monde sous le coup des invasions, sentaient un besoin intense de protection. Les saints étaient les meilleurs protecteurs, non les plus illustres, mais ceux à qui la légende attribuait une puissance surnaturelle dans un domaine particulier, tels S. Sébastien, S. Blaise, S. Nicolas, S. Christophe, Ste Barbe ou Ste Agathe. L'imploration prend une intensité d'autant plus grande qu'elle peut s'exprimer d'une manière tangible, matérielle. On touche la châsse du saint, car elle est supposée contenir une force bénéfique.

Comment s'étonner dès lors des exagérations et des déviations qu'a pu connaître le culte des reliques ? Tout étant possible à Dieu et à ses saints, la crédulité était sans bornes. L'écume ne saurait toutefois faire oublier la pureté de la vague. On rapporte qu'un jour un ami de Monseigneur Duchesne, qui était alors directeur de l'École Française de Rome, trouva celui-ci en prière à Sainte-Marie-Majeure devant la relique de la Crèche. Il lui dit : « Comment ? Vous ici ! ». Et Duchesne de répondre : « Si celle-ci est fausse, il y en eut une qui était vraie. » Entre une conception trop rigoureuse du culte *en esprit et en vérité* (Jn 4, 23-24) et une crédulité excessive, il y a place pour l'humble démarche du chrétien dont la foi prend appui sur le mystère de l'Incarnation.

Pierre JOUNEL

39. P. BROWN, *Le culte des saints*, Cerf, 1984, pp. 57-59.